



*Une passerelle pour devenir **Moniteur de Roller Professionnel***



Ce que vous pouvez faire avec ce CQP

Le **CQP « Moniteur de Roller Sports »** permet d'encadrer *contre rémunération* l'initiation au Roller et **dans une spécialité sportive*** jusqu'aux premiers niveaux de compétition.



2 passerelles possibles

FORMATION Accélérée

Vous entrez en formation CQP :

- De décembre 20 à mars 21.
- Avec des allègements de formation: **2 semaines / 5** à suivre.
- Avec des dispenses d'examen: **1 épreuve / 3** à passer.

VAE

Vous faites une demande VAE avec :

- **2 Blocs de compétence sur 4** à valider.

Se référer à la Fiche CQP VAE

Les conditions pour entrer en formation



ADMINISTRATIF

- Être âgé(e) de **18 ans**.
- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique du roller et de l'option choisie.
- Être titulaire des **premiers secours** (PSC1 ou équivalent).

EXPERIENCE ET NIVEAU ROLLER

- Être titulaire du **BEF 1 dans l'option choisie***
- Être titulaire Roue Rouge (version Gymnase, Urbain ou Skatepark)



La formation et le calendrier

Date limite d'inscription : **1er novembre 2020**

- **Un positionnement en visioconférence** le **24, 25, 26 novembre 2020** : un entretien conduisant à un bilan des acquis, savoirs faire et connaissances en vue de contractualiser un **parcours individualisé de formation** (avec d'éventuels allègements de formation).
- **La formation: 2 semaines** de janvier à mars 21 au choix sur **PARIS, BORDEAUX, VOIRON, LILLE ou RENNES**.
- **Un Stage en club : 50h** minimum à effectuer dans **une structure en lien avec l'option choisie*** entre octobre et décembre 2020 (Tuteur titulaire d'un diplôme d'Etat obligatoire).
- **Un Examen Final Mi-mai 2021** : 1 Oral professionnel.

Le Coût de la formation

Trois cas possibles	Coût maximum *
Tarif formation parcours Allégé	890,00€
Tarif participation fédérale « Soutien à la professionnalisation » : aide 45%. <i>Non financé - Licence FFRS — club affilié FFRS</i>	Reste à charge 512,00€
Tarif participation fédérale « Suivi socio-professionnel AHN » : aide 85%. <i>Non financé - Athlètes HN</i>	Reste à charge 365,00€

* Coût susceptible de diminuer suivant expérience.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

Les Aides au financement

- **Demandeurs d'emploi** : Pole Emploi (+26 ans), Mission Locale (-26 ans), Conseil Régional, Conseil Départemental, Mairie.
- **Salariés** : prise en charge des frais pédagogiques : OPCO (alternance, CPF) et FONGECIF (CPF de Transition professionnelle = ancien CIF).
- **Travailleur indépendant** : Fonds d'assurance Formation
- **Sportif de Haut Niveau** : DRJSCS, Conseil Régional.

% Réussite Examen

65%

Toutes options confondues (moy. Arr. 12-19)